



## AVIS PUBLIC

À la demande de monsieur le Maire Alain Gélinas, une séance extraordinaire a été convoquée, **mercredi 21 janvier qui débutera immédiatement après la levée de l'assemblée de la première séance extraordinaire (budget)** qui se tiendra à la salle du Conseil municipal située au 155 rue Langevin à Saint-Boniface et qu'à cette séance les sujets suivants seront pris en considération.

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Finances**
  - 3.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement #594 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2026
  - 3.2 Présentation et adoption de la liste des comptes payés et à payer du : 2026-01-14
4. **Période de questions**
5. **Clôture de la séance**

Donné à Saint-Boniface  
ce 15e jour du mois de janvier 2026.

Julie Désaulniers  
Directrice générale & Greffière-trésorière

